**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 137 (1992)

**Heft:** 10

**Artikel:** Berne désormais au pied du mur... : F/A-18 : autopsie d'une

manipulation

**Autor:** Altermath, Pierre-G.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-345238

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ERSCHLOSSEN EMDDOK
MF 425 133-1

Berne désormais au pied du mur...

## F/A-18: autopsie d'une manipulation

Par le major Pierre G. Altemath

Une initiative populaire «Pour une Suisse sans nouvel avion de combat» avant recueilli 185 648 signatures a été remise, début juin 1992, à la Chancellerie fédérale, accompagnée d'une pétition de 318 071 signatures. Le résultat d'une récolte de signatures, appuyée par un matraquage médiatique unilatéral sans précédent, a immédiatement fait l'objet de commentaires triomphalistes. Les parlementaires furent ensuite la cible de pressions tendant à associer le soutien au F/A-18 à un mépris démonstratif de la volonté populaire.2 Qu'en est-il exactement? Sommesnous confrontés, avec cette initiative, à un phénomène particulier? Nous trouvonsnous en présence d'un séisme démocratique impliquant une remise en cause de nos institutions?

# Que représentent ces 185 648 signatures?

Comparons d'abord les chiffres obtenus. Entre 1879 et 1991, 225 récoltes de signaUn chef qui voit, ouvre d'abord les yeux de ses subalternes.

R. Quinton
Maximes sur la guerre

tures en faveur d'initiatives ou de référendums ont abouti à une votation. Le classement de ces récoltes de signatures, par ordre décroissant, donne un résultat intéressant (voir tableau).

Rappelons, pour mémoire, que le nombre total des votants helvétiques s'élevait le 2 juin 1991 à 4498883 personnes.

Comment situer l'initiative relative au *F/A-18*? 185 648 signatures correspondent à 4,1% de l'ensemble des votants, soit la 97° place au classement. Si l'on veut tenir compte, comme le font abusivement les opposants au *F/A-18*, des 503719 signatures, on obtient 11,1% des votans et la 32° place.<sup>3</sup> On constate qu'au niveau des chiffres, cette intiative ne représente en aucun cas l'événement exceptionnel décrit par les médias.<sup>4</sup>

Précisons encore qu'un grand nombre de signatures n'est pas une garantie de succès en votation populaire: en effet, les trois plus grands succès dans des récoltes

<sup>1 - «</sup>Un succès fulgurant» (la Suisse, 2.6.92)

<sup>- «</sup>Berne désormais au pied du mur» (la Suisse, 2.6.92)

<sup>- «</sup>Le succès triomphal de l'initiative» (le Nouveau Quotidien, 16.5.92)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> – «Mesdames et Messieurs les députés du Conseil national (…) laissez-nous croire cependant que les dés ne sont pas pipés. Qu'en tant que représentants du peuple, vous ne ferez pas fi des exhortations de la rue (…)» (la Liberté, 10.6.92)

<sup>- «</sup>Ce serait une erreur de provoquer la population en dépensant de l'argent sous son nez!» (la Suisse, 3.6.92)

<sup>- «</sup>Il faut respecter la volonté populaire» (le Nouveau Quotidien, 16.5.92)

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le nombre de 503 719 est obtenu en additionnant les signatures de l'initiative et de la pétition. Ce procédé fantaisiste s'est révélé parfaitement efficace au contact des médias.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Le GSSA parle de record en matière d'initiative populaire et compare des chiffres absolus sans tenir compte de l'évolution du nombre des votants. (l'Express, 2.6.92)

Dana	Dougoantono do cinnoturo	Nambra
Rang	Pourcentage de signatures	
	par rapport à l'ensemble des votants	de recontes
1.	28%	3
4.	<b>27</b> %	1
5.	23%	1
6.	<b>20</b> %	2
8.	17%	1
9.	15%	3
12.	14%	3
15.	13%	4
19.	12%	10
29.	11%	4
33.	10%	4
37.	9%	5
42.	8%	10
<b>52</b> .	7%	7
<b>59</b> .	6%	15
74.	5%	13
87.	4%	19
106.	3%	30
136.	2%	51
187.	1%	39

de signatures se sont soldés par trois échecs devant le peuple.

Les auteurs de l'initiative utilisent la rapidité de la récolte comme un moyen de pression supplémentaire. Ne nous laissons pas manipuler par cette argumentation fallacieuse. L'utilisation honnête d'un tel critère nécessite une étude tenant compte, en plus de la durée, de l'ampleur de l'appui médiatique, de l'importance de l'infrastructure de récolte ou des moyens financiers disponibles. Une telle étude n'existe pas.

## **L'argumentation**

On peut trouver des arguments politiques ou techniques permettant de contester la défense nationale ou l'opportunité d'acquérir un avion de combat. De tels arguments n'apparaissent pas cependant dans le débat politique. Etudions les formulaires de signatures.

«Un emploi pour tous, des logements bon marché, un avenir professionnel, une école de qualité, des rentes AVS ou une protection de l'environnement». On ne trouve, dans ce catalogue, aucun argument ayant de près ou de loin un rapport quelconque avec le *F/A-18*<sup>5</sup>. Au contraire, toute cette argumentation mensongère est fondée sur une exploitation systématique et éhontée des problèmes sociaux qui préoccupent la population.

## L'information de la population

Quel est le degré d'information des citoyens helvétiques en ce qui concerne le *F/A-18*? Une étude réalisée par l'institut DemoSCOPE, début 1992, nous offre un résultat surprenant.<sup>6</sup> Sur 1543 personnes interrogées, 53% connaissent le nom *F/A-18*, 47% en savent le prix, 73% pensent que l'achat de cet avion provoquera une augmentation des impôts.

Comment, dans ces conditions, prendre l'opposition au *F/A-18* au sérieux? A quoi rime l'exercice démocratique, alors que plus d'un citoyen sur deux fonde son jugement sur des bases lacunaires ou visiblement fausses? Est-il vraiment possible, dans ces conditions, de s'exprimer sur l'attitude de la population?<sup>7</sup>

44

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Formulaire de récolte de signatures utilisé par le GSSA.

<sup>- «</sup>Le gaspillage de 3,5 milliards de francs est particulièrement choquant pour la population de la Suisse romande qui est touchée de plein fouet par la crise: un taux de chômage élevé, une diminution du pouvoir d'achat, et une hausse de loyer insupportable!» (La Suisse, 2.6.92)

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Information DMF, juin 92

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> «Tout le monde, la grande majorité du peuple suisse est opposée à l'achat du F/A-18.» (le Nouveau Quotidien, 17.5.92)

### Conclusion

Ne nous laissons pas impressionner par les tentatives d'intimidation des opposants à la défense nationale! Ces groupuscules viennent de commettre deux erreurs fondamentales:

 ils ont axé leur campagne sur la désinformation, sacrifiant ainsi leur crédibilité et celle des personnalités qui les ont soutenus;

 abusant de nos institutions, ils viennent involontairement de donner un coup d'accélération bienvenu à la révision des droits populaires.<sup>8</sup>

Il s'agit maintenant pour nous de reprendre l'initiative. Nous en avons le droit, les institutions nous le permettent, nous en avons même le devoir, notre responsabilité de chef militaire nous l'impose.

Comment agir? Offrons à nos hommes l'information à laquelle ils ont droit. Nul besoin, à cet effet, d'un concept général ou de crédits particuliers. Organisons, avec chaque unité et chaque école, la visite d'un aérodrome militaire avec présenta-

tion des installations (cavernes comprises), des avions et de la doctrine d'engagement. Il est aberrant de constater le niveau abyssal des connaissances de nos hommes dans ce domaine.

Et surtout, que l'on cesse une fois pour toute de subordonner l'information à une conception éculée du maintien du secret. Les citoyens helvétiques vont être appelés aux urnes en 1993 pour se prononcer sur l'existence de notre aviation. Ce serait tout de même un comble de ne pas leur offrir, au préalable, la possibilité de visiter un aérodrome ou de monter dans un avion!

Le jour où nous aurons compris que le développement de la volonté de défense représente l'élément fondamental de l'instruction militaire, alors les opposants à la défense nationale sombreront d'euxmêmes dans les brumes du passé.

Ce n'est pas un problème de moyens mais de mentalité!

P. G. A.

8- Postulat G. Petitpierre contre les référendums «clé en main» (la Tribune de Genève, 18.6.92)
- Le Conseil fédéral présentera un message sur la révision des droits politiques, début 1993. (la Suisse, 18.6.92)

